

# Canéjan

JUIN-JUILLET-AOÛT 2023



NOTRE COMMUNE

EN PROJET  
Budget 2023

PAGE 05 >

ENFANCE - JEUNESSE  
Quand vacances  
riment avec loisirs  
créatifs !

PAGE 11 >

**DOSSIER**

À Canéjan,  
le sport se pratique  
aussi en plein air

**PAGE 07 >**



WWW.CANEJAN.FR



PAGE 02 >  
COURRIER DES LECTEURS

PAGE 03 >  
ACTUS > PRINTEMPS

PAGE 04 >  
ACTUS > NOUVEAUTÉS

PAGE 05 >  
BUDGET

PAGE 07 >  
**DOSSIER :**  
**À Canéjan,**  
**le sport se**  
**pratique aussi**  
**en plein air**

PAGE 11 >  
ENFANCE - JEUNESSE

PAGE 12 >  
À VIVRE

PAGE 14 >  
PAROLES D'ACTEURS

PAGE 19 >  
AGENDA



Édité par la Mairie de Canéjan  
Tél. 05 56 89 08 60  
JUIN-JUILLET-AOÛT 2023  
Tirage : 3 200 exemplaires  
• Impression : Korus.  
Imprimé sur papier PEFC  
issu de pâtes produites à partir  
de forêts gérées durablement  
Label IMPRIMVERT 2009  
• Directeur de la publication :  
Bernard Garrigou  
• Rédaction : Mairie de Canéjan  
• Photos : Mairie de Canéjan,  
Unsplash  
• Conception, réalisation :  
KA2 Communication.

# Courrier des lecteurs

Vos questions à Bernard Garrigou,  
Maire de Canéjan.



**L'éclairage public nocturne est totalement à l'arrêt depuis début mai. Cette extinction totale nuit à la sécurité de nos déplacements, le soir ou tôt le matin. De nombreux sangliers ont été aperçus aux abords des routes. Il y aura un jour un accident !**

**Jean-Michel H. - Facebook**

*Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, adopté à l'automne dernier, pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie, figurait cette mesure d'extinction totale qui vient compléter une extinction partielle déjà mise en place sur notre commune entre 23h et 6h. En effet, l'éclairage public constitue le deuxième grand poste du bilan énergétique des collectivités et le premier pour la consommation d'électricité. Cette décision s'inscrit donc dans une démarche d'économies d'énergie et de maîtrise des dépenses publiques, mais aussi de lutte contre la pollution lumineuse et de préservation de la biodiversité et la santé humaine. Enfin, d'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable, ni sur l'insécurité, ni sur l'accidentologie : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.*

**Un équipement de loisirs pour la pratique du surf devrait, semble-t-il, être construit sur le parc d'activités du Courneau à Canéjan. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?**

**Éric B. - Facebook**

*Un projet d'académie de glisse, développant des vagues artificielles dans deux bassins, a été déposé par un propriétaire privé, sur une friche industrielle privée, déjà artificialisée, sur les parkings de l'ancien site de Soletron. D'initiative et de financement exclusivement privés, le dossier a été envoyé, conformément à la réglementation, aux différentes administrations d'État compétentes qui ont pu l'étudier dans le détail et ont délivré les autorisations nécessaires à la délivrance du permis de construire. Il répond par ailleurs aux exigences de notre actuel Plan Local d'Urbanisme.*

*Même si les pièces de ce dossier démontrent l'autonomie du projet en matière d'assainissement, d'énergie et d'eau par l'utilisation des toitures des bâtiments existants (récupérateurs d'eau de pluie, panneaux solaires), j'entends les inquiétudes sur ces questions sensibles. Les avis peuvent être partagés sur le projet mais, ce dossier remplissant toutes les conditions administratives demandées, le permis de construire a été délivré le 27 février 2023. Depuis cette date, le dossier de demande de permis de construire est consultable au Centre technique municipal.*



**Le courrier  
des lecteurs**  
s'invite dans le  
magazine de Canéjan...

Vous souhaitez poser vos questions à Bernard Garrigou, Maire de Canéjan ? Adressez-les :

- **Par mail** (communication@canéjan.fr - Objet : Canéjan Mag<sup>®</sup>)
- **Sur les réseaux sociaux** (Facebook @VilledeCanéjan)
- **Par courrier** à la rédaction Canéjan Mag, Hôtel de Ville – BP 90 031 33611 CANÉJAN CEDEX

# Printemps

Retrouvez les événements phares de ces deux derniers mois.

**18 mars**

## Le Carnaval de Canéjan est de retour !

Après trois années d'absence en raison des restrictions sanitaires ayant entouré la pandémie de Covid-19, le Carnaval de Canéjan revenait cette année, à la House, pour le plus grand plaisir des petits et des... grands sur le thème transgénérationnel de la BD !

Un grand merci à l'ensemble des participants, aux équipes municipales d'animation qui ont proposé animations et barbes à papa, aux jeunes et seniors du Spot pour la réalisation d'un fabuleux Char-Champignon tout droit sorti d'une célèbre BD, et aux associations partenaires.



**13 mai**

## Mai à vélo, 2<sup>ème</sup> édition canéjanaise



© Sophie Neupert

Pour cette seconde édition, de nombreuses animations étaient proposées gratuitement, le 13 mai dernier, par la Commune et ses partenaires (Accorderie de Canéjan, Espace de Vie Sociale, Cercle de Canéjan et Canéjan en Transition) au Bourg et à la House : Bourses aux vélos, atelier de décoration et parade à vélos, atelier de réparation, prévention routière, essai de vélos électriques et lecture contée...

**23-26 avril**

## 20<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage entre Canéjan et Poggio Mirteto



2003-2023... Vingt ans sont passés depuis la signature du 1er Serment de jumelage entre les villes de Canéjan et Poggio Mirteto. À l'occasion de ce 20<sup>ème</sup> anniversaire, une délégation canéjanaise s'est rendue dans notre ville jumelle pour participer aux festivités organisées pour l'occasion dans le cadre de la Fête locale de la Libération.



En retour, Canéjan a accueilli ses cousins italiens le 8 mai dernier pour les cérémonies commémoratives de la Victoire des Alliés et la Fête de l'Europe organisée par le Comité de Jumelage dans les jardins de l'Hôtel de Ville.



MARS

AVRIL

MAI

# Nouveautés

## Participation citoyenne

### Renouvellement des Commissions Extra-Municipales (CEM) sur les Mobilités et la Transition



Instances locales de concertation, les deux Commissions Extra-Municipales (CEM), l'une dédiée à la Transition, l'autre à la thématique des Mobilités, achèveront leur mandat respectif fin juin. Les Canéjanais souhaitant devenir membres de ces commissions et prendre part à leurs travaux ont **jusqu'au 23 juin** pour déposer leur candidature !

#### QU'EST-CE QU'UNE CEM ?

Une CEM est une instance consultative, composée d'élus, de représentants associatifs, de citoyens et éventuellement de personnalités qualifiées. Elle est le lieu de la concertation pour mener à bien une réflexion et des propositions d'action sur un sujet local particulier.

À Canéjan, deux CEM ont été créées depuis 2020 :

- La CEM dédiée à la Transition est associée la mise en œuvre des principes de la transition écologique sur la commune, à l'évaluation des politiques publiques locales sur le temps long et à des actions d'information et de sensibilisation de la population aux enjeux de la transition...
- La CEM dédiée aux Mobilités est compétente pour traiter des différents enjeux liés aux déplacements et à leurs impacts en termes d'aménagements urbains.

L'objectif est d'associer au plus près les usagers des services publics locaux et de bénéficier de l'expertise d'usage des citoyens.

#### QUI PEUT CANDIDATER ?

À côté des représentants du Conseil municipal, d'associations et d'instances de participation citoyenne (Sages Canéjanais, etc), les CEM réunissent aussi des Canéjanais tirés au sort (par catégorie d'âge) et volontaires. Sur ce contingent des Canéjanais volontaires, 6 ont la possibilité de participer aux travaux de la CEM Transition et 3 à ceux de la CEM Mobilités.

#### COMMENT CANDIDATER ?

Les Canéjanais souhaitant participer sont invités à adresser leur candidature à l'attention de :

✉ Monsieur le Maire de Canéjan  
Allée de Poggio Mirteto  
33610 CANÉJAN

ou par courriel :  
transition@canejan.fr pour la thématique « Transition » ou  
mobilite@canejan.fr pour la thématique « Mobilités ».

**Date limite de dépôt des candidatures :  
vendredi 23 juin 2023.**

#### ET APRÈS ?

Après examen des candidatures et nomination des membres fin juin, les deux instances seront installées, dans leur nouvelle composition, début juillet 2023.

PLUS D'INFOS

Mairie de Canéjan  
au 05 56 89 08 60

transition@canejan.fr  
(pour la CEM Transition)  
ou mobilite@canejan.fr  
(pour la CEM Mobilités)

# Budget

Le 16 mars dernier, le Conseil municipal adoptait son budget primitif pour 2023.  
Ce qu'il faut retenir dans les grandes lignes...

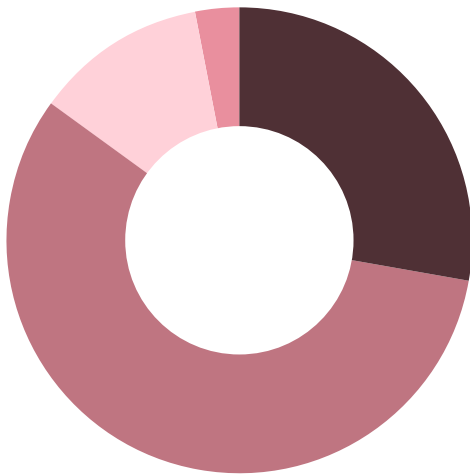
Le Budget communal prévoit pour 2023 **12,6 millions d'euros de fonctionnement et 4,7 millions d'euros d'investissements.**

La capacité d'épargne de la commune reste « satisfaisante » et la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2023.

## Sur le fonctionnement

Côté fonctionnement, le budget progresse globalement de 1 % par rapport à 2022. Cette augmentation est largement contenue eu égard à la hausse des dépenses de personnel liées en partie à la revalorisation des carrières, décidée par le Gouvernement.

### Dépenses réelles de fonctionnement réparties par fonction



Budget total des dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers) :

**9 871 530 €**

Charges à caractère général (achats de fournitures, prestations extérieures, etc.) :  
**2 719 110 € soit 28 %**

Charges de personnel :  
**5 675 100 € soit 57 %**

Autres charges de gestion courante (électricité, téléphone, etc.) :  
**1 182 320 € soit 12 %**

Atténuations de charges (remboursements sur rémunération) :  
**295 000 € soit 3 %**

### Recettes réelles de fonctionnement



Produits des services (revenus des services publics locaux : restauration, périscolaire, cinéma ; loyers, etc.) :  
**755 700 € soit 8 %**



Dotations et participations (transferts financiers de l'État) :  
**769 500 € soit 8 %**



Impôts et taxes (produits de la fiscalité locale) :  
**7 358 000 € soit 80 % (dont 57 % en provenance de la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde)**

Budget total des recettes réelles de fonctionnement (hors exceptionnelles) :

**9 871 530 €**



## > Sur l'investissement



### Entretien avec Laurent Prouilhac

Premier adjoint délégué aux Finances, à l'Action économique, aux Achats et au Numérique

« Le montant des investissements nouveaux s'élèvera à 2 602 450 €, un chiffre cohérent par rapport aux années précédentes, auxquels il convient d'ajouter 489 241 € de restes à réaliser (2022). L'essentiel de nos investissements portera sur des travaux de voirie ou de bâtiments pour environ 600 000 € chacun, et des acquisitions foncières (330 000 euros) : achat de terrains et de bâtiments, en particulier à La House où la Commune deviendra propriétaires de deux lots au Centre Commercial afin de l'aider à mener à terme son projet du « Cœur de La House ». D'autres investissements concerneront l'école Jacques Brel (aménagement d'une salle de réunion, étude de rénovation énergétique), le centre Simone Signoret (local de stockage, bureau), des aires de jeux inclusives (accessibles aux enfants handicapés), la rénovation de la façade côté église de l'école Marc Rebeyrol, une étude pour la rénovation de la cuisine centrale... »

PLUS D'INFOS

Retrouvez toutes les informations budgétaires et financières sur [www.canejan.fr](http://www.canejan.fr)

### > Informations financières - ratios

#### CHIFFRE CLÉ

#### 0 % d'augmentation des taux

Toutefois, les impôts fonciers augmenteront quand même de 7,1 % avec la hausse des bases décidée par l'État.

|                                                    | Valeurs Canéjan | Moyenne nationale de la strate |
|----------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / hab.          | 1 654,71 €      | 944 €                          |
| Produits des impositions directes / hab.           | 429,70 €        | 517 €                          |
| Recettes réelles de fonctionnement / hab.          | 1 519,33 €      | 1 158 €                        |
| Dépenses d'équipement brut (hors équilibre) / hab. | 360,82 €        | 298 €                          |
| Encours de dette / hab. (au 31/12/2023)            | 122,12 €        | 796 €                          |



# « À Canéjan, le sport se pratique aussi en plein air »

La Commune de Canéjan est réputée et appréciée pour ses nombreux équipements sportifs qui autorisent une variété d'activités et une diversité des pratiques.

Si l'accès à certains de ces équipements s'inscrit dans le cadre d'une pratique associative, d'autres sont en libre accès dans le respect des règlements en vigueur.

Panorama des équipements sportifs et de loisirs en libre accès et en plein air...

## SOMMAIRE

PAGE 8 :

- **Le city-stade et le skate-park**
- **Deux plaines multi-sports**

PAGE 9 :

- **Un court de tennis et un demi-mur de frappe désormais en accès libre !**
- **Piste d'athlétisme**
- **Terrains de pétanque en plein air**
- **Les appareils de fitness au grand air**

PAGE 10

- **Un parcours santé dans le Val de l'Eau Bourde**
- **Les courses d'orientation**

[LIRE LA SUITE >](#)

## > Le City-stade et le Skate-park

Situés sur le complexe sportif Pierre Meunier, à l'arrière du SPOT, le City-stade et le Skate-park sont des équipements en libre accès, sous certaines conditions.

Règlement intérieur consultable en ligne :

➔ [www.canejan.fr](http://www.canejan.fr)

(Culture et Loisirs / Sports et Équipements en libre accès)



City-stade

### > Le City-stade

Il permet principalement l'initiation et la pratique de sports collectifs : handball, volley-ball, basket-ball, mini-football. Il peut également être utilisé pour des entraînements et autres activités physiques, ludiques et sportives, de plein air, compatibles avec les installations. Attention, la pratique du football traditionnel est interdite sur le plateau multi-sports. Terrain accessible aux utilisateurs de tous âges.

### > Le Skate-Park

Permet l'initiation et la pratique des sports de glisse tels que : skate-board, roller, trottinette. Le vélo, y compris de type BMX, est interdit. Accessible aux utilisateurs de tous âges. Toutefois, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés pour des questions de sécurité.



Skate-park

## > Deux plaines multi-sports, au Bourg et à la House

Le terrain multisports situé allée de la Prade d'Ombeille (jouxant l'école Jacques Brel) et celui situé dans le parc du centre Simone Signoret disposent de cages de but de handball et de panneaux de basket, avec traçage au sol pour ces deux disciplines.

Il est demandé aux utilisateurs de veiller à respecter le voisinage.



Terrain multi-sports de la House (allée de la Prade d'Ombeille)



Terrain multi-sport du Bourg (parc du centre Simone Signoret)



## > Un court de tennis et un demi-mur de frappe désormais en accès libre !

**D**epuis fin 2022, la Commune de Canéjan met librement à disposition un court de tennis ainsi qu'un demi-mur de frappe sur le complexe de la Garennotte pour une pratique gratuite et strictement individuelle du tennis. Aucune pratique collective (associations, accueils collectifs d'enfants, etc.) n'est autorisée. Ces espaces sont réservés aux non-licenciés du tennis Club de Canéjan qui disposent des autres terrains du complexe pour leur pratique sportive. L'usage libre du court pourra être suspendu au besoin en période de tournois du Tennis Club de Canéjan.



### Pour y accéder, il vous faut :

- être Canéjanais.e ;
- avoir pris connaissance du règlement intérieur consultable en ligne : [www.canejan.fr](http://www.canejan.fr) (Culture et Loisirs / Sports et Équipements en libre accès) ;
- avoir une tenue adaptée et l'équipement nécessaire à la pratique de ce sport.

**Attention, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.**

🕒 **Horaires d'accès :** Du lundi au dimanche de 9h à 19h, dans la limite d'un créneau d'une heure par pratiquant. Sans réservation.

📍 **Accès :** par l'allée des Tennis ou par la piste cyclable, en longeant le stade des Peyrères).

## > Piste d'athlétisme



**S**ituée au stade des Peyrères, la piste d'athlétisme est accessible librement, à toutes et tous, en dehors des périodes d'occupation par le Club d'Athlétisme de Canéjan.

## > Terrains de pétanque en plein air

**S**itués sur le complexe sportif Pierre Meunier, les terrains de pétanque extérieur (hors terrains couverts) sont accessibles librement, en dehors des périodes d'occupation par la Boule Canéjanaise.



## > Les appareils de fitness au grand air



**P**rébiscités dans le cadre du Budget participatif 2019, des équipements de fitness en plein air et en libre accès ont vu le jour dans le parc du Centre Simone Signoret (à côté de l'aire de jeux pour enfants) et au Gué des Gaulois. Ces appareils de musculation permettent une pratique variée, à partir de 14 ans (taille minimum : 1,40 m).

Règlement intérieur consultable en ligne :  
 📍 [www.canejan.fr](http://www.canejan.fr)  
 (Culture et Loisirs / Sports et Équipements en libre accès)

## À suivre....



- Parcours VTT dans les bois de Canéjan (côté Simone Signoret) : une remise en état des rondins de la piste VTT est en cours.



- Terrain de football, au stade des Peyrères : l'ouverture au public (hors temps associatif) d'un terrain de football flêché pour une pratique libre fait partie des projets en cours.



## Les courses d'orientation

Un parcours santé (parcours sportif ou vitæ) est une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités physiques ou méditatives, dans un cadre naturel. Situé dans le bois de Camparian (chemin de Camparian) sur une longueur de 1 400 mètres, il est accessible en continu.

**Attention**, les balades en forêt et autres activités sportives peuvent être temporairement restreintes ou interdites par arrêté municipal ou préfectoral, en fonction des circonstances (alertes météorologiques, risque incendie, etc.)



## Un parcours santé dans le Val de l'Eau Bourde

Un parcours santé (parcours sportif ou vitæ) est une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités physiques ou méditatives, dans un cadre naturel. Situé dans le bois de Camparian (chemin de Camparian) sur une longueur de 1 400 mètres, il est accessible en continu.

### Attention toutefois !

Les balades en forêt et autres activités sportives peuvent être temporairement restreintes ou interdites par arrêté municipal ou préfectoral, en fonction des circonstances (alertes météorologiques, risque incendie, etc.).



## Ces équipements qui ne sont pas (et seront pas) en libre accès !

- **La piste de BMX** : La piste de BMX située dans l'enceinte du stade des Peyrères est un équipement municipal réservé exclusivement à l'usage associatif. Seules les associations ayant obtenu une autorisation peuvent y avoir accès, pour des questions de sécurité et d'entretien.
- **Le Lac Vert (baignade interdite)** : Nous vous rappelons que la baignade, comme toute autre activité sportive (planche à voile, paddle, etc.), sont interdites sur le Lac Vert pour des questions de sécurité. En effet, le Lac vert est un espace non aménagé présentant un caractère dangereux en raison de sa nature même (ancienne carrière, profondeur importante, accotements friables et dangereux, pas d'espaces avec une pente douce pour entrer dans l'eau, etc.).



### Bon à savoir

Les chiens ou tout autre animal, même tenus en laisse, sont interdits sur la piste de BMX et dans le Lac vert.

# Quand vacances riment avec loisirs créatifs !

**D**urant les vacances de Printemps, les enfants fréquentant le FLASH ont pu exprimer tout leur talent créatif à l'occasion d'une semaine placée sous le signe des jeux !

Voitures géantes, jeux de cibles, parcours équilibre ou encore courses d'escargots... tous ont pu construire, à partir de matériaux de récupération, leurs propres terrains de jeux !

Une chasse aux œufs, agrémentée pour l'occasion d'une « Maison Œuf » et de lapins géants, a été proposée à tous les enfants, y compris à ceux accueillis au sein de la Passerelle.



# À vivre !

L'équipe du Centre culturel est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison culturelle !

## Centre Simone Signoret

Mercredi 21 juin

### Fête de la musique

Co-organisation : Le Cercle de Canéjan et Ville de Canéjan

19h30 à 23h30

SOIRÉE FANFARES  
Avec le collectif 33S'Export

Dans le parc du centre  
Simone Signoret

#### • LE BEAT CHEESE

Issu du milieu fanfaron bordelais, le Beat Cheese réunit depuis plus de huit ans, sept épicuriens pour l'amour du bon fromage. Il propose des morceaux de choix, aux textures variées et à différents degrés d'affinage. Le Beat Cheese, fanfare affinée, saura ravir vos sens.

fanfarelebeatcheese.fr

#### • CONTREBAND BIG BAND

Un collectif de musiciens au tempérament festif, créatif, communicatif, revendic'actif, à ses heures oisif, occupe le pavé et la scène dans des créations et reprises de jazz, swing, mambo, reggae, ska, funk, chanson trad' et ballades langoureuses...

fanfare-contreband.fr



#### • LA GRASSE BAND

Née de l'union de la déesse Disco et du dieu Magret, la Grasse Bande de Bordeaux scintillera de mille paillettes dans le parc du centre. Venez mordre dans le gras de ses cuivres au son de tubes à la sauce girondine.

lagrassebande.fr



#### • TURBO DIESE 2000

Le Turbo Dièse 2000, fanfare moteur et pièces détachées depuis 2017. Sans bémol, mais avec un turbo cuivre sur la plage arrière, voilà une fanfare qui en a sous le capot ! Un répertoire varié avec des virages Brass Band marqués et quelques morceaux latinos qui sauront vous étonner.

turbodiese2000



Sur place dès 19h

Restauration : L'accorderie  
Buvette : Le Cercle

RENSEIGNEMENTS :  
Centre Simone Signoret  
au 05 56 89 38 93  
(En cas de mauvais temps,  
repli au Centre  
Simone Signoret)



Nous vous donnons rendez-vous fin juillet pour découvrir la saison culturelle Canéjan/Cestas 2023/2024 sur notre site  
saisonculturelle.canéjan-cestas.fr



## PROJECTION

Mardi 13 juin à 18h30 au centre Simone Signoret

Court métrage « Il était 5 fois ... » réalisé avec la classe du CE2/CM1 de l'école Jacques Brel, sous la direction d'Aurore Aulong.

Entrée libre.



# On se détend à la Médiathèque cet été !

Coups de cœur à lire sur la plage, présentation de l'offre numérique accessible à distance, prêt illimité...

## Côté pratique

### Horaires d'été :

Mardi et vendredi : 14h-19h  
Mercredi : 10h-18h  
Jeudi : 14h-18h  
Fermé le samedi

## Prêt d'été, prêt illimité !

À partir du 21 juin, emportez autant de documents que vous voulez. La date de retour sera le 12 septembre pour tous.

## Sacs d'été

À la demande, nous préparons des sacs de lecture mystère ou personnalisés, prêts jusqu'au 12 septembre.

## Agenda

### ► 13 juin à 19h

#### Soirée spéciale « Des lectures pour l'été »

Clotilde, libraire du « Vrai Lieu » à Gradignan, présentera une sélection éclectique de « coups de cœur » à emporter dans la valise cet été. Ce sera l'occasion de participer aux choix d'acquisition par la Médiathèque de livres que vous pourrez ensuite emprunter.

*Entrée libre.*

### ► 17 juin de 15h à 16h

#### Présentation de l'offre numérique de la Médiathèque

Films, magazines et musiques, formations accessibles à distance

### ► 17 juin de 16h30 à 17h

#### Présentation de « Ma petite Médiathèque »

L'offre numérique de la Médiathèque destinée à la jeunesse.

### ► 23 et 24 juin

#### Vente publique des documents sortis des collections suite au « désherbage »

Aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

### ► 5 juillet de 15h à 18h

#### Après-midi jeux

avec David de la Ludothèque Les Couleurs du jeu.

### ► 6 juillet à 14h30

#### Dictées

### ► 12 juillet de 10h30 à 12h30

#### Atelier origami pour adultes

Partagez un moment poétique et convivial autour de l'art du pliage de papiers japonais !

### ► 19 juillet à partir de 14h30

#### Venez créer des petites décorations

en « poésie de papier » sur le thème de la « plage ».

*À partir de 6 ans.*

### ► À partir du 29 juillet

#### Exposition

du Comité de lecture du Relais des assistantes maternelles. Œuvres réalisées avec les enfants à partir des livres.

### Le saviez-vous ?

Votre Médiathèque est un espace climatisé. Adaptée à la transition écologique, la climatisation de la Médiathèque suit un protocole rationalisé.

Suivez le programme détaillé sur le [site internet](#), la [page Facebook](#) et la [lettre d'information de la Médiathèque](#).

**MÉDIATHÈQUE :**  
10 CHEMIN DE LA HOUSE  
05 56 89 38 07  
MEDIATHEQUE-CANEJAN.NET  
@MEDIATHEQUE DE CANEJAN

# Paroles d'acteurs

Intervenant dans les champs culturel, sportif, humanitaire ou solidaire, les Canéjanais s'engagent.

## LOUS CARDOUNETS

### « Du nouveau dans notre Club ! »



« En cette année 2023, notre club Lous Cardounets a changé de Présidente après 13 ans d'investissement important ! Madame Véronique Mandron a su faire évoluer le club avec enthousiasme et bonne humeur. L'ensemble des aînés la remercient beaucoup pour tous ces bons moments passés.

Dans la continuité de ses actions, Madame Jacqueline Guillerm, notre nouvelle présidente, accompagnée du nouveau bureau, s'investira dans l'organisation des animations.

Tous les mois, nous continuerons à faire un repas ensemble où l'on fête les anniversaires. Les premiers jeudis du mois, nous organisons un loto, et les autres jeudis, nous jouons aux jeux de société et restons les rois du papotage.

Pour passer du bon temps, venez nous rejoindre le jeudi de 14h à 18h !

#### PLUS D'INFOS

**Club Lous Cardounets, Espace Rencontre**  
8 chemin de Barbicadgé

**Présidente : Mme Jacqueline Guillerm**  
☎ 06 14 83 64 85

**Trésorier : Mr William Galoppo**  
☎ 06 09 59 75 77

## ESC CANÉJAN FOOT

**E.S. CANÉJAN FOOTBALL organise ses journées "PORTES OUVERTES"**  
du 26 avril au 21 juin  
TOUS LES MERCREDIS / 17h-19h  
Filles et Garçons  
Stade des Peyrères - 33610 CANÉJAN  
Génération concernées:  
2018-2017 (U6/U7) - 2016-2015 (U8/U9)  
2014-2013 (U10/U11) - 2012-2011 (U12/U13)  
2010-2009 (U14/U15)  
Contact : 06 79 45 67 54 - escanejan@free.fr



## LA MÔMERIE

### « Retour sur la conférence-parentalité ! »

« C'est avec une grande joie que la crèche associative à gestion parentale de Canéjan, la Mômérie, a organisé sa première « conférence-parentalité » autour du thème des émotions de l'enfant. Vaste et passionnant sujet qui rassemble les parents et les professionnels ! Et pour l'aborder, nous avons eu la chance d'avoir Héloïse Junier, psychologue spécialiste de la petite enfance, à la Bergerie du Courneau, chez nous, à Canéjan, le 26 janvier 2023. La philosophie de la Mômérie repose depuis toujours sur la bienveillance, l'écoute, l'entraide et la confiance, mais aussi sur le respect des besoins de l'enfant, c'est-à-dire de son rythme, de sa sécurité affective au quotidien et de son épanouissement. Cette conférence était, pour nous, un bel événement de partage autour de ces valeurs qui animent nos équipes de professionnelles et nous guident tous les jours dans nos vies de famille.

Un grand merci à la commune de Canéjan pour son aide matérielle et à la CAF pour son soutien financier dans le cadre du projet Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), sans qui cette conférence n'aurait pas été possible.

#### PLUS D'INFOS

☎ 06 75 27 34 03

✉ [creche@lamomerie.fr](mailto:creche@lamomerie.fr)

➡ [momerie.canejan.fr](http://momerie.canejan.fr)

## CSCS

## « Canéjan Solidarité Complémentaire Santé »



« **CSCS qui sommes-nous ?**  
Nous sommes une association créée par des bénévoles canéjanais afin de négocier des tarifs préférentiels auprès d'une vraie Mutuelle qui n'augmente pas ses tarifs avec l'âge.

## Pourquoi le CSCS ?

De nombreux habitants de notre commune n'ont pas l'avantage de pouvoir bénéficier de tarifs collectifs au travers d'accords d'entreprises. Ils se trouvent donc seuls face à des groupes souvent assurantiels qui pratiquent des tarifs exagérés avec des prestations minimales.

## Qui peut en bénéficier ?

Tout le monde : actifs, seniors, salariés, indépendants, sans emploi, en invalidité... L'adhésion au CSCS permet à toute famille vivant à la même adresse d'accéder aux tarifs négociés pour les Canéjanais.

## Quel est le rôle des bénévoles du CSCS ?

Nous aidons les personnes qui le souhaitent à la compréhension des garanties et des tarifs de leurs compléments santé. Chacune des personnes rencontrées est libre de rejoindre la Mutuelle avec qui nous entretenons un partenariat.

## Comment nous rencontrer ?

• **À notre permanence tous les jeudis de 16h à 19h** salle du Forum Résidence l'Estrante (10 chemin de Barbicadage à Canéjan)

☎ 07 68 02 65 70

✉ cscscanejan@gmail.com

À ce jour, près de 400 personnes habitant ou travaillant sur Canéjan bénéficient de la Mutuelle qui nous accompagne. Par ailleurs, 12 autres associations se sont créées sur notre modèle dont 3 en dehors du département de la Gironde. C'est à ce jour environ 1 500 personnes qui sont bénéficiaires des couvertures et des tarifs négociés.

L'Assemblée Générale du CSCS aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 17h salle de la Bergerie, venez nombreux.

## ACADÉMIE DE PROTECTION

## « Fournir des outils de self-défense »

« L'Académie de Protection, dirigée par Éric Langlois, est une association dédiée à l'enseignement de la self-défense pour les habitants de la région. Avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine, Éric Langlois et son équipe de formateurs qualifiés, proposent des cours de qualité pour tous les niveaux et tous les âges.

L'objectif principal de l'Académie de Protection est de fournir des outils de self-défense efficaces à ses membres pour leur permettre de se protéger en cas d'agression ou de violence. Les cours sont conçus pour développer la confiance en soi, la maîtrise de soi, la coordination physique, la concentration et la résilience. Les élèves apprennent des techniques de défense simples mais efficaces, qui peuvent être appliquées dans diverses situations réelles. Les cours de l'Académie de Protection sont dispensés dans un environnement convivial et respectueux, avec une approche pédagogique adaptée aux besoins individuels de chaque élève.

En somme, l'Académie de Protection de Canéjan est un choix judicieux pour toute personne qui souhaite apprendre les techniques de self-défense et développer les compétences nécessaires pour se protéger. Nous organisons un stage, ouvert à tous, le samedi 24 juin de 14h à 16h.

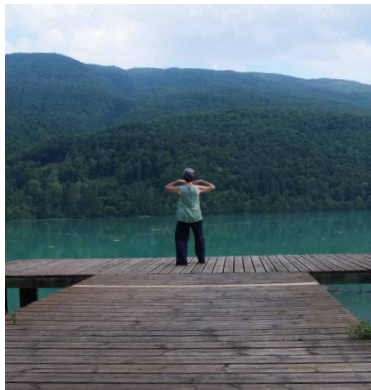
PLUS D'INFOS

M. Éric LANGLOIS

☎ 06 68 14 00 85

## TAI CHI CHUAN CANÉJAN

## « Le Taoïsme est une pensée de l'équilibre »



« La pratique du Tai Chi et de la gymnastique chinoise qui en sont issus, illustre que cet équilibre n'est pas synonyme d'immobilité, au contraire : la seule constante, c'est le changement. C'est le sens des deux signes du mouvement du Tao qui s'emboîtent, le yin-yang, toujours en transformation et, à tout moment, en équilibre dans leur relation.

À l'image des rythmes des saisons et de la respiration, le mouvement va apparaître, croître, avoir une apogée, décroître et disparaître.

Dans notre pratique, en se laissant guider par nos sensations, on apprend à se redresser, à respecter ses articulations, à garder la tête sur les épaules et à trouver de bons appuis dans le sol. C'est ce qui permettra à chacun d'aller vers un équilibre entraînant moins de tensions musculaires et donc moins de fatigue. Le travail en douceur des muscles profonds, la respiration, la concentration, améliorent la coordination gestuelle et l'enracinement.

Se sentir « en forme » et « à sa place », respirer de façon plus ample, dans un mouvement adapté à la situation, ça fait du bien. C'est cette recherche d'un équilibre plus détendu et plus joyeux, qui mérite un détour.

PLUS D'INFOS

☎ 06 21 08 10 19

✉ [assotaichi@gmail.com](mailto:assotaichi@gmail.com)

📌 [taichi-canejan.blogspot.com](http://taichi-canejan.blogspot.com)

## AIKIDO DE CANÉJAN

### « Le tanto, couteau de l'aïkido »



« Le tanto est la troisième des armes du pratiquant d'aïkido qui la nomme d'après le nom japonais de la dague à un seul tranchant, le tanto. Pour le pratiquant (et les professeurs de notre club sont très attentifs à cela), il ne s'agit pas d'apprendre des techniques de combat au couteau qui constituent un art martial à part entière, mais de se servir de cette arme afin d'illustrer les principes de l'aïkido : dans le souci de sa propre intégrité physique et de celle de son partenaire, il faut sortir de la ligne de frappe, créer un déséquilibre, porter une technique qui va amener un désarmement et une immobilisation.

On nomme cette pratique tanto dori. Elle est sans danger : le tanto est figuré par une arme de bois, parfois gainée de cuir, qui a la forme de cette dague. Cependant, par sa présence même, elle développe chez le pratiquant une attention toute particulière aux mouvements. Outils particulièrement efficaces pédagogiquement, les armes de l'aïkido, le sabre, le bâton, le couteau, permettent de varier la distance de combat avec le partenaire, les déplacements, la gestuelle de l'attaque, les contre-attaques, le rythme des techniques, la saisie des poignets, le contrôle des membres supérieurs mais aussi inférieurs, la récupération de l'arme... Bref, le couteau aide à faire varier la distance et le temps de la pratique, le rythme. Loin d'être un gadget, c'est un outil indispensable à la progression des pratiquants, son usage est du reste obligatoire pour passer les grades de l'aïkido.

PLUS D'INFOS

☎ 06 59 88 59 30

✉ aikidocanejan@gmail.com

👉 aikidocanejan.org

## CERCLE DE CANÉJAN

### « Les Soirées-Concert au Cercle »



« Le Cercle, bar associatif de Canéjan, ouvert tous les vendredis soir de 18h30 à minuit, concocte une programmation éclectique, comme toujours, pour les belles soirées de Juin :

- le 16 juin, de la Chanson française, tendre et féroce, par SARCLLO
- le 21 juin, la Fête de la Musique, co-organisée avec le Centre culturel Simone Signoret
- Et les 30 juin et 7 juillet, les Scènes ouvertes : avis aux amateurs !

PLUS D'INFOS

**Le Cercle de Canéjan, Bergerie du Courneau**  
Chemin du 20 août 1949

☎ 07 67 25 01 58 ✉ artsdecercle@gmail.com

👉 cercledecanejan.wixsite.com/asso

👉 Cercle de Canéjan @cercledecanejan

## ABEM

### « Auberge espagnole et conférence le 17 juin ! »

« RDV samedi 17 juin 2023 à partir de 12h - Conférence à 14h (Salle La Chênaie du Courneau - Chemin du Courneau). A 12h - "Auberge espagnole" chacun apporte ce qu'il veut et ses couverts. Merci de signaler votre participation à abem.asso2@free.fr ou par sms au 06 66 63 83 66 pour préparer la salle. Apéritif et café sont offerts (max. 60 personnes). À 14 h - conférence « l'expérience de mort imminente », une brève incursion dans la Vie après la Vie... Par Tatiana AMELIN Que sont les Expériences de Mort imminente (EMI) ? Quelles en sont les principales étapes ? Qu'en disent les « expérimentés » ? Que disent les scientifiques à ce sujet ? À l'aide d'un diaporama, Tatiana AMELIN présentera les particularités d'une EMI, et pourquoi cette expérience est si réconfortante et transformatrice pour les gens qui la vivent. Elle nous expliquera également pourquoi les recherches sur ce phénomène sont si importantes à connaître pour nous-mêmes, mais aussi pour ceux que nous aurons peut-être un jour à accompagner en fin de vie... Entrée gratuite, une participation libre "au chapeau" - sans obligation - pour nous soutenir. Merci pour votre compréhension.

PLUS D'INFOS

☎ 06 66 63 83 66

✉ abem.asso2@free.fr



## GRUPE VOCAL TAPAGE

### « À Tapage... Ça déménage ! »

« Que de chemin parcouru depuis notre prestation à la salle Simone Signoret en octobre dernier !

- Passation de la direction de chœur à Cécile qui s'est engagée à nous faire répéter en attendant l'arrivée de notre futur chef en septembre et nous l'en remercions chaleureusement...
- Réactualisation de la mise en scène de notre spectacle « N'attendons pas » par une nouvelle équipe sous la direction de Patricia, afin de pouvoir le présenter de manière autonome ; Prestation à Saint Jean d'Illac en février pour l'évènement Renc'art avec deux autres groupes ;
- Moment de partage à l'Ehpad de Bègles grâce à Murielle.



#### Nos actualités :

- Participation au week-end de chant choral « ATOUT CHŒURS » de Bergerac où nous nous sommes produits à trois reprises les 6 et 7 mai !
- Refondation de notre site internet sous l'égide de notre amie Sylvie !

Et toutes ces activités ne nous empêchent pas de travailler sur le spectacle prochain avec bientôt trois nouveaux titres au compteur !

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !  
Nous recrutons et nous vous accueillerons avec plaisir !

PLUS D'INFOS

☎ 06 51 34 59 89    📘 tapage.groupe.vocal  
📺 <https://youtu.be/mrT8WCkoeYk>

## ACCORDERIE DE CANÉJAN ET PAYS DES GRAVES

### « Une belle institution qui fait des émules ! »



« C'est sous un magnifique soleil que s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Accorderie le 17 mars 2023. Cette AG était précédée d'une AG extraordinaire permettant une gouvernance horizontale et plus dynamique : suppression du bureau et un C.A. tous les

mois ! L'Accorderie compte 568 membres (en majorité des femmes) et l'on constate un certain rajeunissement... c'est bon signe ! Le nombre d'heures échangées, puisque tel est le but de cette association, se monte à 941,30 heures et les temps associatifs sont de plus en plus nombreux - 4375,15 heures - et variés. Notre Accorderie a « fait des petits » : une antenne à SALLES a vu le jour il y a deux ans, en plus de celles de Bordeaux et Villenave-d'Ornon. Nous avons la chance de disposer d'un BÔ LOCAL, à la décoration évolutive, entouré d'un BÔ JARDIN, où se pressent de vaillants.e.s « permacultures-teurs ».

Merci à tous les accordeurs de faire vivre cette belle institution !

PLUS D'INFOS

Marie Udot, animatrice    ✉ [canejan@accorderie.fr](mailto:canejan@accorderie.fr)  
☎ 09 83 09 56 87 ou 07 83 30 04 36    🌐 [www.accorderie.fr/canejan](http://www.accorderie.fr/canejan)

## VOVINAM VIET VO DAO

### « Le Vovinam Viet Vo Dao, bon pour le physique et la confiance en soi »



« Cet art martial vietnamien permet à tous, enfants comme adultes, de développer force et souplesse physique mais aussi psychique. Les compétitions et passages de grade permettent aux pratiquants de se dépasser encore plus. Pour certains, c'était leur premier stage, pour d'autres, l'étape vers la ceinture supérieure tant travaillée. Ces journées sont riches en émotions et toujours couronnées de succès, que celui-ci soit représenté par une médaille ou tout simplement la fierté de s'être mis à l'épreuve. Félicitations à tous nos pratiquants pour leur persévérance.

Cet art martial très complet regroupe le combat pied-poing, le self-défense, la lutte vietnamienne, les ciseaux (tant appréciés dans les films d'art martiaux...), les projections, le tout dans une ambiance bienveillante. La section enfant est ouverte à partir de 7 ans, le samedi de 14h à 15h30. La section adulte est ouverte à tous à partir de 15 ans le mercredi de 19h30 à 21h15 et le samedi de 14h à 16h.

Venez essayer avec nous à partir de septembre et retrouvez-nous au forum des associations en septembre !

PLUS D'INFOS

☎ 06 48 12 60 48  
✉ [vietvodao.canejan@gmail.com](mailto:vietvodao.canejan@gmail.com)  
📘 [vovinam.vietvodao.canejan](https://www.facebook.com/vovinam.vietvodao.canejan)

## FUTURE RECYCLERIE

**« Un appel aux bonnes volontés est lancé ! »**

« Depuis 2020, la Commune de Canéjan, en partenariat avec la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, a souhaité lancer un projet de création d'une recyclerie sur son territoire. Après une étude de faisabilité ayant confirmé l'intérêt à agir dans ce domaine, un collectif très enthousiaste de 8 bénévoles, habitants de Canéjan et de Cestas, s'est constitué dès 2022 pour mener à bien ce projet.

Plusieurs temps de travail sont passés et **ce collectif est aujourd'hui en passe de créer une association**, dans le but de mettre en place et de gérer ce nouvel équipement, écologique et solidaire, et ainsi participer à la préservation de ressources et à la réduction des déchets. Une belle aventure en perspective !

Alors, si vous souhaitez vous engager dans ce projet, faire connaître vos idées pour donner une seconde vie aux objets, n'hésitez pas à vous faire connaître ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

**Mais au fait, c'est quoi une recyclerie ?**

Une recyclerie est un espace d'échange et de partage permettant la collecte, la redistribution, la valorisation d'objets et la sensibilisation à l'environnement.

PLUS D'INFOS

✉ [recyclerie.canejan@gmail.com](mailto:recyclerie.canejan@gmail.com)

## ESPACE COLLECTIF « LA BULLE »

**« En « prêt en Bulle » !**

« En attendant sa prochaine ouverture à Guillemont (place de la Liberté d'Expression - la House à Canéjan), le futur Tiers-Lieu de Canéjan, LA BULLE, ne reste pas les bras croisés.

Pas question de « coincer la bulle » ! L'équipe occupe déjà la Salle du Forum au bourg de Canéjan, pour vous donner un avant-goût de son futur lieu.

Issue de tout âge et tout horizon, notre équipe ultra-dynamique et motivée s'est organisée en groupes de travail et se réunit régulièrement pour peaufiner le projet à venir : co-working, salles de réunion, espace atelier, espace boutique et café associatif, lieu de vie et de rencontres...

**Vous avez des questions, le projet vous intéresse ?**

Venez nous rencontrer, partager un café et découvrir une belle initiative citoyenne, Salle Forum, 10 chemin de Barbicadge, Canéjan.



**Horaires des Permanences Info :**  
Lundi de 12h à 14h  
Mardi de 17h à 19h  
Vendredi de 15h à 17h  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h

N'hésitez plus et entrez dans LA BULLE !

PLUS D'INFOS

✉ [tierslieucanejan@gmail.com](mailto:tierslieucanejan@gmail.com)

f [La Bulle Canéjan](#)

## ASSOCIATION DU FOYER DES AÎNÉS

**« Au cœur de la prévention santé »**



« Le 1<sup>er</sup> février 2023, une soirée d'information s'est tenue au sein de la Résidence Autonomie « Villa L'Orée du Parc ». Cette Résidence Autonomie est gérée par l'association des Foyers des Aînés. Association privée (loi 1901) à but non lucratif ayant vu le jour en 1987, l'association des « Foyers des Aînés » regroupe à ce jour 7 EHPAD et une Résidence Autonomie. Entre associations, il faut savoir s'entraider ! C'est la raison pour laquelle, Monsieur

NABAIS-RAMOS, Directeur Général de l'association, a mis à disposition une salle pour que cette réunion puisse avoir lieu.

85 personnes étaient présentes à cette réunion - infirmières, pharmaciens, médecins, cardiologues, représentants de laboratoires, Monsieur NABAIS-RAMOS et Madame PARGADE, RHVS de la Résidence - pour discuter du CPTS SMB (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Métropole Bordelaise). C'est un groupe de professionnels de santé qui s'est organisé en association pour faire de la coordination, fluidifier le parcours patient, faire de la prévention pour la santé des habitants des 18 communes situées sur son territoire. Beaucoup de questions, quelques réponses pour cette première réunion, mais ce n'est qu'un début... Cette réunion s'est terminée à 23h avec une petite collation appréciée par tous.

PLUS D'INFOS

**Villa « L'Orée du Parc » - Allée de Poggio Mirteto**

☎ 05 56 07 07 04

# Agenda

Prenez date des événements  
des mois de juin & juillet.

## ➤ Mercredi 21 juin, à partir de 20h Fête de la Musique

📍 Dans le parc du centre Simone Signoret  
La fête démarrera à 20h  
Buvette et restauration à partir de 19h30

## ➤ Jeudi 29 juin, à 19h Conseil municipal

📍 Salle du Conseil en mairie

## ➤ Vendredi 6 juillet, à partir de 16h30 Fiest'Amin (fête des ALSH)

📍 Au FLASH  
Possibilité de pique-niquer sur place

## ➤ Jeudi 13 juillet, à partir de 19h Pique-nique républicain, bal et feu d'artifice

📍 Dans le parc du centre Simone Signoret

# État-civil

(janv. 2023-mars 2023)

## ➤ Naissances

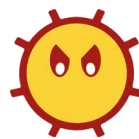
SAN MIGUEL BEYLOT Esther : 29/01/23  
BENDOU Rania : 06/02/23  
ROLAND Valentine, Suzanne, Victoria : 13/02/23  
LOUSTALOT Maëlys, Enola, Marie : 14/02/23  
BOUZIANE Ayman Adam : 14/02/23  
MAILLARD Zion, Joël, Armand : 24/03/23  
AURIEL Justine, Maïté, Nathalie : 02/04/23  
AMIÉL Nora, Clara : 12/04/23  
OLIVEIRA Victoire, Anna, Maria, Jeanne : 25/04/23

## ➤ Décès

STIEVENARD Françoise épouse DUCOS : 01/03/2023  
MURAT Maude : 10/03/2023  
GILBERT Marcelle veuve DAL-PRA : 10/03/2023  
SOUAN Jacques : 23/03/2023  
MAGNÉ Georges : 31/03/2023  
LAUGA Etienne  
veuve GRENOUILLEAU : 08/04/2023  
LOPEZ MAURE Felisa  
veuve SANCHEZ ADARVE : 11/04/2023  
ANDREN Roland : 12/04/2023  
CHASSAGNE Claude : 20/04/2023

## ➤ Mariages

MERZAUD Nathalie & PETIT Philippe : 25/02/2023  
FRANCILLARD Cyril & MAKAM Jacqueline : 04/03/2023



## Prévention canicule

### « Recensement des personnes isolées »

Dans le cadre du plan départemental de gestion de la canicule, un niveau de veille saisonnière est instauré du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

Depuis 2004, un registre nominatif de personnes souhaitant être contactées en cas de canicule existe sur la commune. Cette liste est remise à jour régulièrement.

En cas de fortes chaleurs entraînant le déclenchement du plan alerte, ce registre permet de contacter, en priorité, les personnes vulnérables afin de vérifier leurs besoins.

Si vous êtes ou connaissez une personne âgée de plus de 65 ans et/ou handicapée, fragile et/ou isolée, nous vous invitons à contacter le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au 05 56 89 96 76 afin de bénéficier d'une inscription à ce titre, et être contacté(e) en cas de déclenchement du plan canicule.

### PLUS D'INFOS

Formulaire de recensement à télécharger également en ligne :

👉 [www.canejan.fr](http://www.canejan.fr)



## RAPPEL DES NUMÉROS :

SAMU : 15  
Pompiers : 18

Canicule info service :  
Du 1er au 31 août

NUMÉRO VERT :  
0 800 06 66 66 (de 8h à 20h)

PARC DU CENTRE SIMONE SIGNORET  
**CANÉJAN**



Fête  
21 juin 2023 de la  
musique

de 20H00 à 23H30

**SOIRÉE  
FANFARES**

avec le collectif 33S'Export  
et le Cercle de Canéjan

